



**MINISTÈRE  
DE L'EUROPE  
ET DES AFFAIRES  
ÉTRANGÈRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction du développement durable  
Sous-direction de l'environnement et du climat**

Paris, le 21 novembre 2023

**Forum de Macao sur le bois durable et légal**

**Intervention de M. Christophe Guilhou, directeur du développement durable et co-facilitateur du partenariat pour les forêts du bassin du Congo**

**Sous-forum 2 sur les ressources, le marché et le commerce**

Je vous remercie de m'avoir invité à participer à ce forum sur les ressources, le marché et le commerce.

Ce débat est particulièrement pertinent pour la France car nous avons été à l'avant-garde de la mise en œuvre de chaînes de valeur durables pour éviter la déforestation dans nos pays partenaires.

En particulier, je souhaite profiter de cette occasion pour illustrer les manières dont le partenariat pour les forêts du bassin du Congo contribuera à promouvoir l'utilisation et la gestion durable des forêts. La France a repris la co-facilitation de cette plateforme pour les deux prochaines années, aux côtés du Gabon. Ce partenariat constitue une plateforme essentielle pour améliorer le dialogue régional entre tous les acteurs d'une zone vitale pour la forêt : le bassin du Congo. Elle permet aux États, aux organisations régionales, à la société civile et au secteur privé d'échanger et de coopérer sur des solutions pour mieux protéger et utiliser durablement les écosystèmes forestiers. Pour les deux prochaines années, la France et le Gabon ont identifié 5 priorités : le développement de la recherche scientifique, la promotion de l'aménagement et des chaînes de valeur durables, la promotion de la visibilité du Bassin du Congo

au niveau international et la promotion du dialogue avec les principaux partenaires institutionnels et commerciaux de la région, en particulier la Chine. Cette dernière priorité est également l'une des raisons de ma participation à ce Forum, et je tiens à remercier encore une fois les organisateurs de me donner l'opportunité de m'adresser directement au secteur privé chinois.

En effet, il est important que la France, l'Union européenne et d'autres pays importateurs de bois, comme la Chine, travaillent collectivement pour développer et mettre en œuvre des mesures garantissant la traçabilité du bois et évitant l'importation de marchandises qui pourraient provoquer la déforestation. Il est dans l'intérêt de tous de mettre en œuvre des chaînes de valeur qui garantissent que les ressources naturelles sont utilisées de manière durable et seront disponibles pour les générations futures. À long terme, le coût de l'inaction sera encore plus élevé.

Pour être efficaces, nous devons également travailler en étroite collaboration avec les pays exportateurs et les milieux d'affaires, en particulier les petites et moyennes entreprises, car la mise en œuvre de mesures de conformité et de traçabilité peut s'avérer coûteuse. Ils ne peuvent être efficaces si ces acteurs ne sont pas impliqués dès le départ. Nous devons donc fournir un renforcement des capacités et une assistance technique à ces acteurs afin de garantir que les législations que nous adoptons dans les pays importateurs est bien mise en œuvre. Ce sera l'un des aspects clés de la réglementation européenne sur la déforestation importée, mais je sais que cela est aussi le cas dans d'autres législations, comme la Chine. Vous pouvez être sûr que la France accompagnera ses partenaires des pays en développement pour faire face à ces nouvelles contraintes. Nous espérons que ce forum aidera également à identifier des solutions pour aider les entreprises et les communautés locales.

Par ailleurs, le partenariat pour les forêts du bassin du Congo se concentrera également sur des domaines thématiques, tels que la transhumance et la lutte contre la criminalité environnementale, qui impactent également le commerce du bois. Les activités criminelles constituent une grande menace pour les forêts, la biodiversité et la sécurité internationale et régionale. Les revenus générés par ces activités illégales constituent une importante source de financement pour le crime organisé ainsi que pour les groupes terroristes. Ces activités constituent également une menace pour le secteur privé car elles peuvent mettre en danger les activités des entreprises locales et accroître la pression sur les ressources naturelles. Par nature, cette menace dépasse les frontières nationales et nécessite donc une meilleure coopération régionale, en particulier dans les pays du bassin du Congo où les activités d'exploitation forestière illégale et de déforestation sont en augmentation. Nous espérons que le partenariat fournira une plateforme permettant aux États, aux acteurs de la société civile d'identifier de nouveaux moyens de mieux identifier, prévenir et dissuader ces activités, et également de mieux protéger ceux qui luttent pour défendre l'environnement, mais également aux entreprises. Nous aurons donc besoin de vous pour nous aider à créer une dynamique autour de cette thématique.

J'espère que ce forum contribuera à cet agenda ambitieux. Vous pouvez vous assurer que la France et la PFBC resteront engagées en faveur de l'utilisation durable des forêts.

Je vous remercie pour votre attention.